

Directrice Générale : Madame Rose-Marie VAN LERBERGHE

Président du Conseil d'Administration : Monsieur Bertrand DELANOË

Président de la Commission Médicale d'Etablissement : Pr. Yves DE PROST

DOYENS DE LA FACULTE DE MEDECINE : 7 DOYENS

Professeur Patrick BERCHE
René-Descartes (Paris V)

Professeur Serge UZAN
Pierre et Marie-Curie (Paris VI)

Professeur Benoît SCHLEMMER
Denis-Diderot (Paris VII)

Professeur Bernard CHARPENTIER
Kremlin-Bicêtre (Paris XI)

Professeur Jean-Pierre FARCET
Créteil (Paris XII)

Professeur Dominique BLADIER
Bobigny (Paris XIII)

Professeur Alain BAGLIN
Paris Ouest

DOYENS DE LA FACULTE DE PHARMACIE : 2 DOYENS

Professeur Bernard PELLAT
René-Descartes (Paris V)

Professeur Marie-Laure BOY-LEFEVRE
Denis-Diderot (Paris VII)

L'AP-HP est liée à : 7 UFR de médecine
2 UFR de pharmacie
2 d'odontologie

Adresse : 3, avenue Victoria – 75004 PARIS
Site internet : www.ap-hp.fr
☎ : 01 40 27 30 00

Directrice de la Communication : Eve AULONG
Fax : 01 40 27 57 01

L'Assistance Publique – Hôpitaux de Paris dans le système sanitaire régional

L'Assistance Publique - Hôpitaux de Paris (AP-HP) est un établissement public de santé relevant de la Ville de Paris qui assure des missions de soins, d'enseignement et de recherche médicale, de prévention, d'éducation de la santé et d'aide médicale urgente. L'AP-HP est le centre hospitalier universitaire d'Ile-de-France et regroupe 39 hôpitaux ou groupes hospitaliers (17 à Paris, 18 en banlieue et en province), l'Hospitalisation à Domicile (H à D), un établissement pharmaceutique et 3 services généraux. Elle emploie plus de 90.000 personnes exerçant plus de 150 métiers différents au service de la santé.

L'AP-HP soutient largement les procédures engagées par l'Agence Régionale d'Hospitalisation par la révision du schéma régional d'organisation sanitaire (SROS) et a renforcé le partenariat avec les autres hôpitaux de la région par un certain rééquilibrage de l'offre de soins au profit des départements de banlieue.

La région Ile-de-France, mégapole la plus peuplée du territoire, présente des particularités et des contraintes liées à sa dimension humaine. Les urgences sont beaucoup plus sollicitées à raison d'un passage toute les 29 secondes, et l'AP-HP reste un centre de référence pour les pathologies lourdes et parfois le seul recours pour les pathologies rares. La concurrence avec le privé y est plus vive. Cet environnement explique des surcoûts de structure plus élevés que la moyenne.

➤ Sites hospitaliers en 2004	39
➤ Services hospitaliers en 2004	729
➤ Faculté de médecine	7
➤ Faculté de pharmacie	2
➤ Faculté d'odontologie	2

Missions de l'AP-HP

Soins

SMUR	2002	2003	2004
Affaires traitées par le SAMU	591 677	609 005	635 970
Transport par le SMUR	40 992	41302	41563

Urgences	2002	2003	2004
Passages aux urgences enfants.	284 404	288 673	268 722
Passages aux urgences adultes	641 318	650 738	676 198

Dans ces trois secteurs les admissions directes continuent de progresser de façon conséquente.

Admissions directes	2003	2004	% 2003/2004
Court séjour de plus de 24 heures	506,9	522,4	+ 3,06
Court séjour de moins de 24 heures	474,6	521,4	+ 9,87
Hospitalisation à domicile	13,1	13,7	+ 4,94
Total	1018	1081,5	+ 6,24

Naissances

2002 : 33 570

2003 : 32 431

2004 : 33 988

Admissions de moins de 24 heures Médecine	2004 (en milliers) 309,5	Pourcentages 2003 – 2004 +10,65
Chirurgie ambulatoire	29,9	+ 10,42%
Chimiothérapie	44,0	- 0,28%
Dialyse ambulatoire	44,5	+ 6,04%
	441,6	+ 8,77%

L'activité de consultations externes a connu une très forte hausse en 2004, notamment en ce qui concerne les consultations ordinaires.

Consultations soins externes	2004 (en milliers)	pourcentages
Lettre-clé (en milliers)	2004	2003/2004
C	1537	+ 10,60%
CNPSY	331	+ 23,04%
CS	3 569	+ 15,57%
Total	5 437	+ 16,00%

Durée moyenne de séjour en Médecine Chirurgie Obstétrique (MCO)	2002	2003	2004	Variation 2003/04
En nombre de jours				
Chirurgie	7,5	6,6	6,4	- 3%
Médecine	9,0	9,6	9,4	- 2%
Obstétrique	4,9	4,5	4,5	0

Part de l'activité ambulatoire // à l'ensemble de l'activité	2002	2003	2004	Variation 2003/04
	49,95 %	53,96 %	55,47 %	+ 2,8 %

Activité EHPAD¹	2003	2004	Variation 03//04
Nombre de journées d'hébergement (<i>Unité de soins de Longue durée</i>)	1 566 877	1 515 193	- 3,3 %

¹ EHPAD : Etablissement d'hébergement de personnes âgées dépendantes

La diminution du nombre de journées dans ce domaine résulte d'un double mouvement de diminution de lits consécutive à une remise aux normes par suppression des chambres de 3 et 4 lits et de création de lits de soins de suite.

Recherche 2004

PHRC nationaux en cours :	173
PHRC régionaux en cours :	58
CIC :	8
IFR :	118
Equipes labellisées INSERM :	100
Equipes labellisées CNRS :	30

L'AP-HP participe à 173 PHRC nationaux et 58 PHRC régionaux. La ventilation des PHRC nationaux concerne essentiellement la cancérologie et l'immuno-hématologie, les disciplines cardiovasculaires (y compris rein et poumon), et les neurosciences (S.E.P., maladie de Parkinson, etc...). Elle apporte sa collaboration à 60 projets internationaux, essentiellement européens.

L'AP-HP dispose de 8 centres d'investigation cliniques (CIC) qui associent des services hospitaliers regroupés en fédérations d'activités médicales associées et des centres de recherche INSERM. Les CIC mettent en œuvre des recherches essentiellement tournées vers le médicament pour les phases 1 et 2.

Les instituts fédératifs de recherche (IFR), au nombre de 18, ont été créés dans le domaine des sciences de la vie. Ils ont pour objectif de fédérer des équipes hospitalières et des unités de recherche relevant de différents partenaires institutionnels autour d'une stratégie scientifique commune.

A côté de ces structures qui associent les interactions entre la recherche fondamentale et la recherche clinique, les unités de recherche clinique (URC) ont pour objet de déconcentrer plusieurs fonctions en amont et en aval de la promotion au sens de la loi Huriet : expertise méthodologique, diffusion de l'information, guichet unique de gestion administrative et financière, mutualisation des moyens en personnel et monitoring de certaines études.

L'AP-HP héberge par ailleurs 100 équipes labellisées Inserm et 30 du CNRS en 2004.

Innovations

Le Comité d'évaluation et de diffusion des innovations technologiques (CEDIT) créé en 1982 a pour mission de donner un avis sur l'opportunité, l'ampleur et les modalités de la diffusion des innovations technologiques à l'AP-HP.

En 2004, le CEDIT a étudié onze projets technologiques innovants. Au titre du « progrès médical 2004 » une enveloppe financière conséquente lui a été réservée et à l'issue de la procédure de consultation des projets hospitaliers 104 dossiers répartis sur l'ensemble des hôpitaux ont été retenus. En outre, l'AP-HP a obtenu 1,414 ME pour la participation de 12 de ses hôpitaux à 10 études médico-économiques sur 11 retenues par la DHOS dans le cadre du programme 2004.

Certaines innovations sont immédiatement protégées par l'AP-HP lorsque des publications internationales sont imminentes, d'autres sont étudiées en profondeur pour évaluer l'intérêt du projet et son avenir industriel. La valorisation qui consiste en la négociation de contrats de licence de brevets, de fabrication et de commercialisation, ou de savoir-faire avec des entreprises, a permis de recueillir des redevances conséquentes.

Santé publique

L'AP-HP s'est donnée pour objectif de développer les actions de prévention tant pour le public que son propre personnel en partenariat avec les collectivités publiques et les associations, en favorisant notamment la formation, l'information par la diffusion de supports diversifiés, et en participant aux programmes nationaux de prévention.

Au titre des programmes d'actions prioritaires, les réalisations en 2004 concernent la tabacologie dans les hôpitaux et l'alcoologie en amplifiant les activités d'information et de prévention. De même, dans le domaine de la toxicomanie, de nouvelles consultations ont été mises en place et en addictologie un service de 12 lits a été inauguré à l'hôpital Paul-Brousse. En outre, chaque année a lieu un colloque sur les conduites addictives : tabac, alcool et toxicomanie.

Des actions de prévention et des structures d'accueil pour les adolescents ont été développés et créés : inauguration de Casita, la maison des adolescents à Avicenne et de la maison de Solenn à Cochin grâce à la Fondation des Hôpitaux de Paris-Hôpitaux de France.

L'AP-HP participe très largement à la prévention et au dépistage des cancers (sein, colon, rectum et col de l'utérus) organisés dans l'ensemble de la région Ile-de-France, ainsi qu'à la politique de la prise en charge de la gériatrie aiguë et de la formation gérontologie. En matière de handicap, les réseaux, les accueils, les études et les formations se poursuivent régulièrement.

Dans le domaine de l'activité des urgences, l'AP-HP a mis en place en mars 2004 un outil de veille au niveau de l'Ile de France : le centre régional de veille et d'action sur les urgences en Ile-de-France (CERVEAU). Il a pour mission de surveiller l'activité des urgences en vue de détecter de façon précoce tout phénomène de santé inhabituel ou de suivre un phénomène prévisible ou saisonnier afin de recommander aux professionnels de santé des mesures adaptées. Il fonctionne en interaction avec les autorités ministérielles et régionales ; il est en contact quotidien avec les hôpitaux accueillant des urgences et les Samu de l'AP-HP et de la région.

Le CERVEAU assure un suivi journalier des indicateurs d'activité hospitalière et pré hospitalière, de l'offre de soins et des données épidémiologiques.

Enseignement 2004

Le nombre de diplômés issus des promotions professionnelles est retracé dans le tableau suivant :

	2002	2003	2004
Formation des aides soignants	305	267	207
Formation des auxiliaires de puériculture	18	20	14
Instituts de formation en soins infirmiers	136	164	262
Ecole d'infirmières anesthésistes	54	68	52
Ecole d'infirmières de bloc opératoire	52	—	9
Ecole de puériculture	18	19	20
Institut de formation de manipulateurs en électroradiologie	3	6	10
Institut de formation des techniciens d'analyses bio-médicales	0	—	—
Institut de formation en masso-kinésithérapie	0	—	—
Institut de formation du travail social	3	10	9
Institut de formation des cadres de santé	210	213	211
Institut d'enseignement supérieur des cadres hospitaliers	29	65	19
Total	829	842	813

L'AP-HP COMPTE 37 CENTRES DE FORMATION DONT 19 INSTITUTS DE FORMATION EN SOINS INFIRMIERS.

- ✓ 19 IFSI
- ✓ 2 écoles de sage-femmes
- ✓ 5 écoles spécialisées
- ✓ 1 institut de formation des cadres de santé
- ✓ 1 institut d'enseignement supérieur des cadres hospitaliers
- ✓ 3 centres de formation continue (administratif, hospitalier, technique et ouvrier)
- ✓ 1 service de formation continue des médecins
- ✓ 3 centres d'enseignement de soins d'urgences

Globalement le nombre de diplômés issus des écoles de l'AP-HP, y compris les formations professionnelles, est précisé dans le tableau ci-dessous.

	2002	2003	2004
Formation des aides-soignants	392	389	495
Formation des auxiliaires de puériculture	25	28	17
Infirmiers DE	1308	1547	1472
Infirmiers anesthésistes DE	76	84	77
Infirmiers de bloc opératoire DE	113	—	23
Puéricultrices	22	30	31
Manipulateurs en électro-radiologie	46	39	44
Techniciens en analyses biomédicales	24	26	35
Masseurs-Kinésithérapeutes	38	38	33
Institut de formation au travail social	26	31	28
Institut des cadres de santé	239	261	261
Institut d'enseignement supérieur des cadres hospitaliers	34	66	19
Ecoles de sage-femmes	46	56	52
Total	2389	2652	2587

Le Projet social de l'AP-HP

Il comprend des actions institutionnelles comme l'accompagnement des restructurations, l'atelier de retour à l'emploi et la diffusion des guides de ressources humaines à l'adresse des 39 hôpitaux de l'AP-HP ainsi que des actions d'amélioration des qualifications. Ce projet porte également sur la politique du logement, les crèches et les activités sociales et culturelles. L'amélioration des conditions de travail et la gestion des relations professionnelles constituent aussi une part importante du projet social.

La formation continue représente en 2004 : 718 122 journées soit une augmentation de 8,26 % et 121 775 stagiaires et 57 372 agents, soit une augmentation respective de 9,71 % et 4,75 % ce qui s'explique par la constance du nombre de journées par stagiaire par rapport à 2003.

Ces journées se répartissent en :

- préparation aux concours	20 718
- promotions professionnelles	543 560
- adaptation à l'emploi et perfectionnement	153 407
- reconversions.....	437

au bénéfice du :

- personnel administratif.....	41 070
- personnel hospitalier.....	636 506
- personnel médico-technique.....	17 780
- personnel socio-éducatif	4 099
- personnel ouvrier et technique	18 667

L'impact de la formation continue par rapport à l'effectif total du personnel est retracé dans la donnée suivante au 31 décembre 2004 : 74767 agents concernés soit 76,8 % de l'effectif total.

L'ensemble des dépenses consacrées à la formation continue représente 8,73 % de la masse salariale brute hors charges du personnel non médical.

La formation continue des médecins

En 2004, 1665 médecins de l'AP-HP (correspondant à 3640 stagiaires) ont bénéficié d'actions de formation continue organisées ou financées par la formation continue des médecins. Ces formations représentent 10 094 journées. 157 personnes hors AP-HP soit 391 stagiaires ont participé à 927 journées. Les principaux thèmes des formations ont porté sur « connaissance médicale et recherche » et « connaissance médicale et management ». Les thématiques « qualité, droit et responsabilité et relation médecin-malade » représentent 10 % des actions.

L'accès à une documentation actualisée et facilement accessible est un élément important de la formation initiale et continue. En 2004, les centres de documentation de la Délégation à la formation et au développement des compétences ont offert un accès à 63 000 références de documents dans les domaines de l'hôpital, du soin, de la santé, du management... Le nombre d'entrées dans les centres de documentation a été de plus de 70 000, les 8 300 lecteurs inscrits ont emprunté 42 000 documents, le site Intranet du Centre de documentation de l'AP-HP a été consulté 147 338 fois. En matière d'accès électronique en texte intégral à l'information médico-scientifique, 360 000 articles ont été téléchargés à partir du catalogue des 279 revues accessibles en ligne.

Organisation

Budget

Le budget en milliards d'euros	2002	2003	2004
Budget d'exploitation	4,93 +0,03 DM1 (1)	5,53	5,74
Budget d'investissement	0,32	0,33	0,51

(1) dotation pour emplois au titre de la 1^{ère} tranche RTT

Effectifs

	2004
Effectif total équivalent temps plein*	82 159,28
Personnel médical* Effectif équivalent temps plein**	9 471
Personnel médical* Personnes physiques	18 693
Personnel non médical * Effectif équivalent temps plein**	72 688,28
Personnel non médical Personnes physiques	74 767

En 2004, les effectifs de personnel non médicaux comprenaient 74 767 agents correspondant à 72 688,28 équivalents temps plein, répartis de la manière suivante :

Personnels soignants	52 747
Personnels socio-éducatifs	1 032
Personnels médico-techniques.....	5 397
Personnels techniques et ouvriers.....	5 960
Personnels administratifs.....	9 631

Les personnels médicaux au nombre total de 18.693, soit 6 162 praticiens médicaux et 6 168 attachés équivalent à 9 471 emplois temps plein, sont répartis comme suit :

Hospitalo-universitaires.....	2 970
Praticiens hospitaliers	2 484
Assistants hors CHU	129
Praticiens adjoints contractuels	99
Praticiens contractuels.....	480
Attachés	6 168
Internes et résidents.....	2 741
Etudiants	3 622

Au total général de personnes il faut ajouter personnes hors cadre budgétaire (CDI, CDD, etc..)

Capacité 2004 (en lits, places et postes installés)

	2003	2004	Variation 2003-2004
Aigus de plus de 24 heures	14986	14508	- 3,18 %
Soins de suite et de réadaptation	4497	4462	- 0,77 %
Soins de longue durée	4690	4543	- 3,13 %
Total	24173	23513	- 2,73 %
Hôpital de jour (places de jour) autorisé	1380	1439	+ 4,27 %

Répartition des lits d'aigus 2004	
Médecine	7 730
Chirurgie	4 121
Obstétrique	1 006
Total MCO	12 857

Equipements lourds

Au 1^{er} janvier 2004, le parc des équipements lourds était le suivant :

1 – en imagerie

- Angiographie numérisée 40 appareils dans 18 hôpitaux ;
- Gamma-caméras conventionnelles : 35 dans 14 hôpitaux ;
- Gamma caméras à détecteurs d'émissions de positons en coïncidence (TDEC) : 3 TEP dans trois hôpitaux.
- Imagerie par résonance magnétique :17 appareils dans 15 hôpitaux dont 1 à Bicêtre à usage exclusif de recherche ;
- Scanographes : 33 appareils dans 23 hôpitaux.

2 - en thérapie

- Accélérateurs linéaires et télécobalts : 14 appareils dans 5 hôpitaux ;
- Lithotripteurs : 5 appareils dans 5 hôpitaux.

3 - en suppléance fonctionnelle

- hémodialyse (dialyses chroniques) 119 appareils dans 23 hôpitaux ;
- circulation extra-corporelle : 25 appareils dans 10 hôpitaux dont 20 pour 6 services de chirurgie cardio-vasculaire.

4 - autre

- caisson hyperbare : 1 appareil à Raymond-Poincaré.

Qualité et Accréditation

10 hôpitaux ont été accrédités en 2004 et au 31 décembre 2004, 38 hôpitaux sur 39 ont eu leur visite d'accréditation.

La seconde version de la procédure d'accréditation appelée certification a été expérimentée en mars 2004 et l'hôpital Saint-Louis, l'un des trois CHU retenus au plan national, y a participé.

En 2004, 5 398 réclamations ont été exprimées par écrit, téléphone ou entretien pour 1,1 million d'admissions et 5, 437 millions de consultations. Cela concerne notamment la chirurgie (25,5 %), la médecine (36 %), les urgences (11,5 %) et les services administratifs (6,5 %).

Pour le contentieux, 1 302 dossiers ont été déposés dont 861 à titre de précontentieux. Les règlements amiables ont abouti à 192 indemnisations qui concernent notamment les infections nosocomiales.

Une politique spécifique de sécurité anti-malveillance a par ailleurs été mise en place pour l'AP-HP. La bonne maîtrise de la situation qui en a résulté, a permis une stabilisation persistante de l'évolution de la malveillance. Le nombre de vols a été stabilisé mais l'attitude de vigilance doit être maintenue. La sensibilisation des personnels de l'AP-HP et les actions de partenariat avec les services de police ont permis d'améliorer l'accueil des personnels hospitaliers victimes d'incivilités dans les commissariats.

Lutte contre les infections nosocomiales

Le programme de maîtrise des épidémies de bactéries multi-résistantes (BMR) engagé depuis une dizaine d'années, place l'AP-HP en bonne position par rapport aux indicateurs du tableau de bord du ministère.

Le système de signalement des infections nosocomiales s'est structuré. La majorité des 110 signalements transmis aux autorités sanitaires a été gérée sur le site hospitalier. Une dizaine ont été cogérées avec le Siège et les autorités sanitaires pour accompagner les mesures à mettre en œuvre.

Pour les années à venir, a été retenu un projet de campagne sur les bonnes pratiques de l'antibiothérapie et le développement de la surveillance renforcée des sites opératoires de l'AP-HP.

Projet d'établissement

Avec son plan stratégique 2005-2009, adopté par le Conseil d'administration en juin 2005, l'AP-HP se fixe une triple ambition :

- une AP-HP plus proche des besoins et des attentes de ses patients et usagers ;
- une AP-HP plus juste et plus coopérative dans sa vocation de CHU de l'Ile-de-France qui s'inscrit au coeur d'un réseau de partenaires sanitaires, universitaires et sociaux ;
- une AP-HP plus moderne dans son organisation et son management.

autour de quatre grands axes stratégiques :

- améliorer la réactivité afin de mieux répondre aux besoins de santé ;
- faire de l'AP-HP un hôpital choisi par les malades et plus attractif pour les personnels et les étudiants ;
- renforcer l'efficacité des activités hospitalières et universitaires, rechercher une organisation plus efficace et renforcer les moyens de la recherche ;
- ouvrir davantage l'AP-HP sur l'extérieur pour mieux contribuer à la prise en charge globale du patient.

Ces ambitions et ces axes fixent une direction d'ensemble et un cadre général où se déclinent 21 lignes directrices qui guideront l'action de l'AP-HP pendant la durée de mise en œuvre du plan stratégique.

Les principaux domaines de coopération intra régionales

Le partenariat avec les autres hôpitaux de la région Ile-de-France vise à organiser des filières de soins allant de façon graduée des pôles lourds et des centres de référence aux soins de proximité.

Des nouvelles conventions ont été signées avec des hôpitaux, des cliniques et structures de soins de la région ainsi que des contrats relais-urgences avec des établissements publics et privés..

Réseaux de télémédecine

L'AP-HP participe en 2004 à 59 réseaux identifiés qui impliquent 32 hôpitaux de l'AP-HP et 58 entités sanitaires hors AP-HP :

- téléexpertise dans diverses disciplines,
- téléexpertise d'urgence,
- visioconférences pour la périnatalité,
- télédiagnostic et télésurveillance.

L'activité des six principaux réseaux de télémédecine ouverts entre 2003 et 2004 s'élève à environ à 10000 consultations.

Réseaux associant la médecine de ville

En 2004, 9 projets ont été examinés par la Commission des réseaux créée en 1998, et 8 ont été retenus. Les demandes d'action proposées ont porté sur un éventail de disciplines très large concernant tous les âges de la population. La Commission médicale d'établissement et le Conseil d'administration ont renouvelé leur accord à quatre réseaux traitant de la prise en charge de patients atteints du sida. Les autres activités de ces réseaux portent sur l'obésité en pédiatrie, les blessés médullaires et les addictions.

Partenariats avec les acteurs de la recherche

En 2004, la Délégation régionale à la recherche clinique (DRRC) de l'AP-HP a entrepris de nombreuses actions de projets, d'essais et d'études avec des partenaires internes et extérieurs à l'AP-HP. Les crédits spécifiques à la recherche s'élèvent à 41,9 M€.

Les partenariats sont multiples, Inserm, CNRS (formation des médecins), l'Université Paris VI, l'Inra, la Caisse nationale d'assurance maladie des professions indépendants et les associations caritatives AFM ; ARC, FRM qui participent au cofinancement des projets.

L'industrie pharmaceutique (affiliée au SNIP ou au SNITEM) réalise chaque année en partenariat des essais à promotion industrielle auprès de plus de 7000 patients.

La dynamique économique de l'AP-HP

L'AP-HP est le premier employeur de la région Ile de France et, à ce titre, les dépenses de personnel atteignent globalement 3.382.875.313€ en 2004.

L'AP-HP est par ailleurs en relations commerciales avec 340 fournisseurs.

Le plan stratégique 2001-2004 est accompagné d'une enveloppe d'investissement de 1.280M € sur 4 ans ainsi répartie :

Equipements	396,37 M€
Informatique	182,94 M€
Immobilier	701,27 M€

Le plan stratégique 2001-2004 a identifié 16 grands projets stratégiques :

- Antoine Bécclère – Restructuration de la réanimation néonatale.....	9,490 M€	
- Avicenne- Blocs opératoires	28,445 M€	
- Avicenne- Bâtiment d'hospitalisation Madeleine-Brès.....	20,730 M€	Opération terminée
- Bicêtre-Maternité	59,047 M€	
- Cochin-La Maison de Solenn.....	26,428 M€	Opération terminée
- Cochin- Bâtiment de laboratoires et de logistique	51,000 M€	
- Cochin- Maternité	123,000 M€	
- Louis Mourier-Maternité	38,500 M€	
- Necker-Pôle Mère-enfant	161,600 M€	
- Pitié-Salpêtrière- Bâtiment complémentaire à la cardiologie	15,200 M€	
- Rothschild-Reconversion de l'hôpital.....	79,000 M€	
- Saint Antoine-Urgences, polyclinique et réanimation	16,800 M€	
- Saint Antoine- Bâtiment de biologie et laboratoires.....	22,000 M€	
- Saint Louis- Bâtiment des brûlés	20,500 M€	
- Tenon- Bâtiment urgences, chirurgie et anesthésie	65,000 M€	
- Trousseau-Maternité	29,160 M€	

Le plan stratégique 2005-2009 a retenu 4 objectifs pour les projets d'hôpitaux :

- Qualité	pour un budget de 121,145 M€
- Activité	pour un budget de 124,130 M€
- Mise aux normes	pour un budget de 120,775 M€
- Efficience	pour un budget de 188,000 M€
TOTAL	554,050 M€

Le budget d'investissement pour 2005-2009 est le suivant :

- Immobilier	1 521 M€ (510 M€ pour les grands projets stratégiques 2001-2004) (554 M€ pour les projets d'hôpitaux 2005-2009) (457M€ pour les plans de travaux des hôpitaux)
- Equipement	625 M€
- Informatique	449 M€
TOTAL	2 595 M€

L'AP-HP, espace de démocratie

L'AP-HP prend une série d'initiatives à destination des usagers, à dimension individuelle ou collective, autour des grands thèmes suivants :

- l'amélioration de l'information des malades sous différentes formes : connaissance de l'offre de soins (brochures sur les différentes activités, localisation des spécialités médicales et des services, modalités d'accès aux soins) promotion des droits des personnes : dispositifs pour l'accès au dossier médical, pour la désignation d'une personne de confiance ; mise en place dans six hôpitaux d' « espaces rencontre information » (ERI) ;
- la mise en place de relations régulières et opérationnelles avec les représentants des usagers : boîtes aux lettres implantées dans les hôpitaux, formation des représentants ;
- le projet de création d'un « magazine de l'utilisateur » ;
- la mise en place des commissions des relations avec les usagers et de la qualité de la prise en charge et promotion dans ce cadre du rôle des médiateurs, médicaux et non médicaux, prévus dans le prolongement de la loi du 4 mars 2002 sur les droits des malades ;
- la professionnalisation des relations avec les associations, désignation de chargés des relations avec les associations, mise en place d'un référentiel qualité en ce domaine ;
- la publication de chartes : charte de la personne hospitalisée, chartes de partenariat avec des associations de patients, de victimes...

En ce qui concerne le handicap, le programme d'action prioritaire comprend plusieurs thèmes et en particulier la formation des personnels à l'accueil des personnes handicapées et la mise aux normes des locaux et des équipements afin de faciliter l'accessibilité et le séjour des personnes handicapées.

En outre, la mise en place de coordinations pour les soins de suite à domicile, la mise en place de réseaux pour la prise en charge de pathologies spécifiques (accidents vasculaires cérébraux, sclérose en plaques, polio, autisme, etc..) et la création de structures médico-sociales dans trois hôpitaux complètent le dispositif.

Enfin, environ 140 associations à vocation d'aide aux malades, regroupant environ 6000 bénévoles, apportent leur concours dans des formes variées à l'action hospitalière.

L'ESPACE ETHIQUE

L'Espace éthique a pour origine l'émergence d'une réflexion éthique, autre que strictement médicale, qui concerne les pratiques et les responsabilités des professionnels engagés au service de la personne malade. Cette évolution a été concrétisée par la création du Comité Consultatif de l'Espace éthique AP-HP par arrêté directorial du 28 octobre 2002.

Les activités de l'Espace éthique sont multiformes.

Il propose en matière de soins hospitaliers des formations universitaires (DU, DESS, DEA) ou séminaires et colloques en liaison avec l'Université Paris VII et les UFR de médecine de Paris IX et Paris XI; Ces formations ont concerné plus de 200 étudiants inscrits et 3000 auditeurs libres.

L'observatoire éthique en soins hospitaliers privilégie les fonctions d'observations, de veille, d'analyse, de médiation, dans le cadre de réunions d'expertise et des thèmes d'approfondissements relatifs aux pratiques hospitalières.

Les activités de conseil permettent de répondre aux demandes émanant des organismes publics (Parlement, CCNE, ANAES, DHOS, EFG...). L'Espace éthique développe des activités à l'échelle européenne et internationale. Il continue par ailleurs de publier des ouvrages de réflexion et d'argumentation.

La vie culturelle de l'AP-HP

L'AP-HP participe à toutes les manifestations institutionnelles nationales telles que la Fête de la musique, Lire en fête, la journée du patrimoine et mène à son initiative des actions au bénéfice des malades et du personnel.

Les services de pédiatrie sont soutenus par l'Ecole à l'hôpital, les réseaux de télévision internes, les représentations théâtrales ou la venue de clowns, tandis que les services de moyens et long séjour bénéficient d'animations adaptées. L'AP-HP participe aux travaux de la Société d'histoire des hôpitaux grâce à l'appui du service des archives qui gère en outre la conservation des dossiers médicaux (300kml) et toute la documentation historique de l'institution. Ce service accueille également les chercheurs et les doctorants pour leurs études.

Les 26 médiathèques de l'AP-HP constituent des espaces de loisirs, d'information et de formation fortement fréquentés par l'ensemble de la communauté hospitalière, les patients et leurs familles, les agents et leurs enfants. Leur action quotidienne les place au cœur de la politique de développement social et culturel de l'institution. En 2004, 470 000 documents ont été empruntés par plus de 30 000 lecteurs. Les médiathèques ont proposé 220 rendez-vous culturels où patients et personnels se sont retrouvés autour de contes, lectures à voix haute, expositions, rencontres avec les auteurs, concerts-lectures...

L'AP-HP dispose d'un musée depuis 1934. Situé au 47, quai de la Tournelle, il est accessible en permanence du mardi au dimanche de 10 h à 18 h.

Il expose des collections, médicales, para-médicales, pharmaceutiques, artistiques et religieuses. La pièce la plus ancienne date du XI^{ème} siècle et la plus récente est la charte de l'enfant hospitalisé du début du XXI^{ème} siècle.

Il organise par ailleurs des expositions temporaires, une trentaine depuis son ouverture, dont la dernière est consacrée à l'hôpital Avicenne.

L'Orchestre et chœur de l'Assistance Publique- Hôpitaux de Paris, qui comprend un orchestre symphonique et un grand chœur, s'est produit en 2004 lors de trois concerts publics et a fêté ses « 10 ans » lors de son concert « Gala-Opéra ». Il s'est également produit pour le Téléthon dans les salons de l'Hôtel de ville de Paris.

Des sous ensembles issus de ces deux grandes formations ont participé à la Fête de la Musique et aux Virades de l'Espoir.

En 2002, a été officialisé le partenariat entre l'AP-HP et l'association « Arts dans la Cité » au profit des enfants hospitalisés et 17 hôpitaux ont participé à la 1^{ère} journée nationale de la culture à l'hôpital. Un concours artistique inter-hôpital s'est par ailleurs ouvert au second semestre.

L'action culturelle à l'hôpital, composante à part entière de l'accueil et de la prise en charge des malades, a connu une très forte expansion et a amené l'émergence des fonctions de responsable « culture et communication » dans les directions locales. L'objectif de l'AP-HP est de placer chacun des sites hospitaliers au centre de cette action.

Le rayonnement européen et international de l'AP-HP

De nombreuses missions ont été réalisées en 2004 dont certaines menées en coopération avec d'autres établissements publics dans plus de 30 pays étrangers.

L'AP-HP développe ou soutient des projets multilatéraux dans le cadre de l'Union européenne, des projets de coopération à caractère médical avec plusieurs pays d'Afrique et d'Asie et de multiples projets bilatéraux relatifs à la réforme du système de santé, la coopération interhospitalière et hospitalo-universitaire, la formation médicale et para médicale, la gestion ou l'ingénierie biomédicale.

Les hôpitaux et services hospitaliers accueillent de nombreux stagiaires étrangers dont plus de 80 % de personnels médicaux avec pour objectif la formation ainsi que l'appui technique à la recherche scientifique.